

Dijon, le 13/11/2007

DISCORB / B 112
www.scola21@ac-dijon.fr

Attestation d'inscription Au répertoire départemental de structures d'accueil

Vu :

- l'arrêté municipal autorisant la poursuite de l'exploitation de l'établissement en date du : 28 mars 2007
- l'avis de la commission de sécurité valable jusqu'au : 08 juin 2008

L'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte d'Or soussigné, certifie que le centre ci-après est inscrit au répertoire départemental des structures d'accueil de groupes d'élèves dans les conditions suivantes :

Intitulé du centre : Gîte équestre "La Bergerie"

Commune : 21210 JUILLENAY

Capacité d'accueil en nuitées : 37 (élèves de 6 ans et plus)

Nombre de salles de classe : 1

Numéro d'inscription : 112-21/07 du 13/11/2007

Observation : /

L'effet de l'inscription du centre au répertoire est limité à la durée de validité des avis des organismes de contrôle, et sous condition d'absence de réalisation de travaux structurels dans le centre concerné. Il est recommandé de prendre contact avec la commission de sécurité trois mois avant l'échéance.



François Cauvez